



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

L'académie de Reims recrute des étudiants apprentis professeurs (EAP)

7 pour le 1^{er} degré
13 pour le 2nd degré

L'apprentissage, une nouvelle voie pour devenir enseignant

Il s'agit du dispositif des étudiants apprentis professeur (EAP) qui s'inscrit dans le plan national de développement de l'apprentissage dans la fonction publique.

Il permet aux étudiants d'entamer très tôt une formation professionnalisante et de se préparer efficacement aux concours de recrutement de personnels enseignants des premier et second degré.

Qu'est-ce qu'un étudiant apprenti professeur ?

L'étudiant apprenti professeur est un salarié, recruté par contrat de droit privé, qui relève du statut juridique des apprentis fixé par le code du travail.

Tout en poursuivant un cursus à l'université (qui tient compte du statut d'étudiant apprenti), l'apprenti professeur assure deux demi-journées par semaine dans une classe en présence d'un enseignant tuteur qui lui confiera des missions : temps d'observation, co-animation, prise en charge de séquence en pratique accompagnée, etc.

Quelles sont les conditions ?

- Se destiner aux métiers de l'enseignement : professeur des écoles (1^{er} degré) ou professeur certifié (2nd degré).
- Être inscrit à l'université en **L2 ou en L3**.
- Pour le 1^{er} degré, les mentions de licence concernées sont : **lettres, LLCE, mathématiques, psychologie et STAPS**.
- Pour le 2nd degré, les mentions de licence concernées sont : **lettres, LLCE anglais ou allemand et mathématiques**.
- Être âgé de **moins de 26 ans**.
- Une priorité est donnée aux étudiants boursiers.

Comment candidater ?

Toutes les informations sont sur le site internet de l'académie (**recrutement > offres d'emploi**) :

<http://www.ac-reims.fr/cid95659/etudiants-apprentis-professeurs-eap.html>

Le dossier de candidature est à télécharger sur cette page internet et à transmettre par courriel, au plus tard **le 10 juillet 2017**, à eap@ac-reims.fr